

## Assemblée générale ordinaire de la paroisse du Saint-Rédempteur du mercredi 5 juin 2024

Au nom du Conseil de paroisse (CP), Christine Secrétan, présidente du conseil, remercie les paroissiens pour leur présence et leur souhaite une cordiale bienvenue. L'Assemblée générale ordinaire a été convoquée valablement le 2 mai 2024 et se déroulera selon l'ordre du jour prévu. Elle demande si quelqu'un souhaite apporter une modification à l'ordre du jour, ce qui n'est pas le cas.

La présidente souhaite tout particulièrement la bienvenue à trois des quatre prêtres de l'UP, Don Stefano Manfredi, Don Flavio Gritti et l'abbé Joseph Ngo ainsi qu'aux sœurs du Foyer Bon Accueil.

Elle excuse les absences M. Davide Picca, membre de notre Conseil, de l'abbé Jean-Pascal Vacher, de l'abbé Wolfgang Birrer, doyen de notre décanat, du chanoine Jean-Robert Allaz, de M. Michel Racloz, représentant de l'évêque pour la région diocésaine Vaud, de M. Cédric Pillonel, secrétaire général de la FEDEC-Vaud, de Mme Marie-Denise Schaller, présidente de la FEDEC-Vaud, de M. Michel Troyon, décan et des réviseurs des comptes Mme Favre Perreaud et M. Perreaud.

Elle invite les personnes présentes à signer la liste de présence qui se trouve à l'entrée de la salle si elles ne l'ont pas déjà fait.

### A. Partie pastorale

#### A1. Recueillement et prière

Don Stefano Manfredi, curé modérateur, propose un temps de recueillement. Il lit dans 1 Thessalonicien 5, 19-21 : « N'éteignez par l'Esprit, ne méprisez pas les prophètes, discernez la valeur de toute chose. » Il finit par une prière.

#### A2. Rapport du curé et de l'Unité pastorale L'Orient

Mme Christine Secrétan, membre de l'Équipe pastorale, présente le rapport pastoral sur l'année écoulée concernant l'Unité pastorale (UP) et la paroisse du Saint-Rédempteur.

##### Unité Pastorale L'Orient

« Un nouveau souffle... C'est le titre que j'aimerais donner à ce rapport pastoral.

L'année pastorale 2023-2024 a débuté avec une toute nouvelle équipe de prêtres, comme nous vous l'avions annoncé lors de la dernière assemblée générale. En effet, fin août 2023, notre UP a dit au revoir aux abbés Modeste Kisambu-Muteba et Joseph Sinh qui ont pris une retraite bien méritée. La nouvelle Équipe pastorale a été officiellement installée le 8 décembre 2023 à l'occasion de la Fête de l'Immaculée Conception. Elle est actuellement composée de :

- Don Stefano Manfredi, curé modérateur, à 40% pour l'UP et 60% pour la Mission catholique italoophone (MCI) et répondant de notre paroisse
- Don Flavio Gritti, à 60% pour l'UP et 40% pour la MCI, répondant de la paroisse Saint-Martin de Lutry
- l'abbé Jean-Pascal Vacher, à 50% pour l'UP et 50% comme aumônier de Champittet, répondant de la paroisse Saint-Maurice à Pully
- l'abbé Joseph Ngo, à 100% pour l'UP, répondant de la paroisse Notre-Dame à Cully. La cure de Cully n'étant pas encore disponible, notre paroisse a mis à sa disposition un logement à Orient-Ville 10.
- Sœur Maria José Carvajal Lobos, agente pastorale et coordinatrice de la catéchèse pour la MCI
- Régine Rambaud, auxiliaire en pastorale à 50%
- moi-même, bénévole

Mme Alice Aires Ferreira, coordinatrice en catéchèse dans notre UP *ad experimentum* pour l'année pastorale 2023-2024, a été nommée dans d'autres UP et c'est Mme Loyse Vazzaz qui lui a succédé à 30%. Vous avez peut-être eu l'occasion de croiser cette dernière à la messe ; elle s'occupe de nos servantes de messe et fait aussi désormais partie du groupe de lecteurs. Loyse vient ponctuellement aux séances de l'Équipe pastorale quand il est question de l'organisation de la catéchèse.

Une nouvelle formatrice, Mme Esther Bürki, a rejoint notre UP cette année pour accompagner les catéchistes. Elle fonctionne en binôme avec Mme Fabienne Gapany qui sera moins présente à partir de septembre 2024.

Avec tous ces changements, cette année pastorale a été une année de transition, le temps pour la nouvelle équipe de prendre ses marques. Cela n'a pas empêché toutefois de mettre en place quelques propositions. Au niveau des célébrations, l'offre des messes en semaine a été augmentée, en particulier au Saint-Rédempteur où il y a eu une chaque jour, et chaque paroisse a pu vivre le Triduum pascal cette année. Sur le plan de la catéchèse, 186 enfants et jeunes sont inscrits. Des temps forts en lien avec l'année liturgique ont été proposés aux familles de toute l'UP. Une messe et un temps festif en commun avec la MCI et l'Oratoire Saint Jean Bosco animé par les sœurs clôtureront l'année catéchétique le 16 juin dans notre paroisse. Vous y êtes toutes et tous cordialement invités. C'est le début d'une collaboration plus étroite souhaitée par l'Équipe pastorale entre les différents acteurs de la catéchèse sur le territoire de l'UP. Quant à la célébration des sacrements, il y a un changement concernant les Premières Communions : elles seront toutes célébrées le même dimanche (22 septembre 2024) dans les quatre paroisses de notre UP lors de la messe dominicale afin que les communautés paroissiales soient associées à cette fête. Pour la Confirmation, il n'y a pas vraiment de nouveauté, si ce n'est que les deux célébrations auront lieu le même jour, le matin et l'après-midi, le 31 août 2024 à Pully, ceci à la demande de l'évêché. Et sur le plan œcuménique, nos paroissiens ont été invités le 3 décembre à participer au feu de l'Avent à la plage de Paudex avec les réformés de la région Lavaux. »

### Saint-Rédempteur

« Quelques mots maintenant sur la vie de notre paroisse durant l'année pastorale écoulée.

- Le 11 octobre, les funérailles de l'abbé Pierre Aenishänslin, décédé le 4 octobre, ont été célébrées dans notre église. Il était dans sa 82<sup>e</sup> année et la 55<sup>e</sup> de son sacerdoce. L'abbé Pierre a été prêtre auxiliaire dans notre UP de 2007 à l'été 2015. J'ai eu l'occasion de collaborer avec lui quand je faisais partie du Conseil de communauté et j'ai pu apprécier son humanisme et son ouverture, lui qui a fait partie de la génération des prêtres portée par le Concile Vatican II.
- Notre traditionnelle kermesse s'est déroulée le 25 novembre dernier avec une belle fréquentation. Ce rendez-vous convivial et solidaire est toujours très apprécié.
- Le dimanche 17 décembre se sont produits dans la grande-salle, le théâtre des enfants de l'oratoire Saint Jean Bosco et la chorale du foyer Bon Accueil pour un spectacle de Noël.
- Le 24 décembre, nous avons pu renouer avec une crèche vivante pour célébrer Noël.
- En catéchèse, notre paroisse compte une cinquantaine d'enfants inscrits de la 3<sup>e</sup> à la 10<sup>e</sup> année, certaines tranches d'âge se retrouvant avec d'autres enfants ou jeunes de l'UP. Nous devons faire face de manière générale à une grande difficulté de renouveler le vivier des catéchistes bénévoles. Au Saint-Rédempteur, je suis désormais la seule bénévole...
- Notre nouvelle coordinatrice essaie de renforcer la petite équipe de servants de messe en proposant également un service d'accueil pour les enfants qui ne souhaitent pas servir à l'autel.
- Sous la houlette de Mme François Rolland, le groupe des visiteuses continue de proposer régulièrement des rencontres aux aînés de la paroisse, ainsi qu'un repas annuel. Ce sont aussi les visiteuses qui ont préparé la soupe de Carême œcuménique du Saint-Rédempteur, en lien avec la paroisse réformée de Saint-François - Saint-Jacques et l'église presbytérienne écossaise.

Je terminerai ce rapport en témoignant ma vive reconnaissance à celles et ceux qui, par leur engagement, leur présence, leur travail, font vivre notre communauté paroissiale et témoignent ainsi de l'Évangile. J'aimerais tout particulièrement remercier Don Stefano qui prend sa responsabilité de curé modérateur très à cœur et se montre d'une rare disponibilité. »

## **B. Partie administrative et statutaire**

### **B1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 7 juin 2023**

La lecture du procès-verbal du 7 juin 2023 n'est pas demandée. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité, sans avis contraire ni abstention.

### **B2. Exercice 2023**

#### B2.1. Rapport de gestion du Conseil de paroisse - discussion - adoption

La présidente du Conseil de paroisse lit son rapport de gestion à l'assemblée.

« Après deux ans de présidence, j'ai pu réaliser que le fonctionnement de notre association paroissiale s'apparente à celui d'une PME, à la différence notable qu'elle est sous la responsabilité de bénévoles ! Le CP s'est réuni à sept reprises depuis la dernière Assemblée générale.

Une réorganisation des dicastères a été faite lors d'une de nos dernières séances. L'organigramme du CP se présente désormais comme suit :

- Pastorale (et présidence) : Christine Secrétan
- Finances : Fabien Molines
- Immeubles : Niko Matic
- Ressources humaines : Davide Picca
- Répartition des dons (et vice-présidence) : Viviane Phan Van Ho

Le CP a donc réglé, depuis la dernière Assemblée générale, les affaires courantes de la paroisse, soit essentiellement :

- a. la gestion des ressources humaines
- b. la gestion du patrimoine immobilier
- c. la gestion des finances
- d. des divers

a. Gestion des ressources humaines

Il n'y a pas eu de nouveaux venus depuis la dernière Assemblée générale. Notre paroisse a la chance de pouvoir compter sur un personnel fidèle et dévoué, composé de huit employés et employées que nous avons eu l'occasion de remercier lors d'un repas le 31 janvier et à qui j'exprime encore ici toute ma gratitude pour leur travail et leur dévouement.

Ces derniers mois, le Conseil a été passablement occupé par la recherche d'un successeur à notre secrétaire-comptable. En effet, malheureusement pour nous et heureusement pour elle, Christine Guex prendra une retraite un peu plus anticipée que prévu le 28 août prochain, après dix ans au Saint-Rédempteur. Sa fonction au sein de l'association paroissiale est essentielle ; je crois que l'on peut dire que sans elle, la paroisse ne tournerait pas ! Pendant toutes ces années, nous avons pu compter sur les compétences professionnelles impressionnantes de Christine. Quand vous ne savez pas quelque chose sur le plan administratif, il suffit de le lui demander, elle a réponse à (quasi) tout. Et si ce n'est pas le cas, elle sait où trouver l'information. Christine est non seulement compétente, mais aussi très efficace, organisée et engagée sur le plan des valeurs chrétiennes. De confession réformée, elle a su tisser des liens étroits avec les membres de notre communauté catholique, des liens qui vont durer encore un peu puisqu'elle continuera à travailler bénévolement pour la fête paroissiale. Chère Christine, nous te remercions de tout cœur pour tout ce que tu as apporté tant professionnellement qu'humainement au Saint-Rédempteur et nous te souhaitons une belle retraite qui semble s'avérer plutôt active.

Pour lui succéder, le Conseil a décidé de mettre deux postes au concours, chacun à 50% : un de comptable et un de secrétaire, ceci pour deux raisons essentiellement. Tout d'abord, il est difficile de trouver une personne présentant ce double profil et d'autre part, pour assurer une présence en cas d'absence prolongée. Notre souhait était de trouver deux personnes complémentaires qui pourraient se remplacer l'une l'autre pour les tâches urgentes. Après avoir auditionné quelques candidats, nous avons retenu deux personnes : Mme Cristina Sousa pour la comptabilité et Mme Loyse Vazzaz pour le secrétariat. Mme Sousa a déjà commencé au 1<sup>er</sup> juin et Mme Vazzaz, qui est déjà dans la place si je puis dire, commencera officiellement le 1<sup>er</sup> août. Ainsi, la transition pourra se faire en douceur.

b. Gestion du patrimoine immobilier

C'est un point qui occupe toujours une place importante dans l'ordre du jour des séances du Conseil. Niko Matic vous en dira tout à l'heure un peu plus sur les immeubles. Je voudrais juste signaler que les travaux de rénovation de l'appartement de la cure ont pris beaucoup de retard, en particulier à cause de problèmes d'étanchéité de la toiture, et que de ce fait Don Stefano loge toujours dans l'appartement loué par la MCI.

c. Gestion des finances

Notre paroisse a la chance d'être à l'aise financièrement, grâce aux revenus des immeubles et à une gestion prudente et rigoureuse. Fabien Molines va vous présenter dans un instant les comptes 2023, puis le budget 2024, ce dont je le remercie au nom du Conseil. Grâce à la bonne santé de notre situation financière, nous pouvons aider diverses associations par une répartition du bénéfice que Viviane Phan Van Ho vous proposera tout à l'heure.

#### d. Divers

Avec l'arrivée de Don Stefano et Don Flavio engagés à la fois dans notre Unité pastorale et à la MCI, les liens de notre paroisse avec cette dernière ont pu se resserrer. Nos deux conseils se sont rencontrés deux fois, dans une ambiance cordiale, pour discuter des divers aspects pratiques de notre cohabitation et de possibles collaborations. Nous avons l'espoir de pouvoir célébrer une ou des messes bilingues la prochaine année pastorale. »

Don Stefano Manfredi, curé modérateur, remercie la présidente pour son rapport. Il trouve que ça fait chaud au cœur de voir tout ce qui a été fait dans la paroisse. Il remercie particulièrement tous les bénévoles pour tout ce qu'ils font. Il salue également les bonnes relations qu'il a eues avec l'abbé Modeste Kisambu-Muteba pendant le tuilage. Il relève le grand nombre de funérailles qu'il a célébrées mais il en est reconnaissant car elles permettent d'aller à la rencontre des familles, de les retrouver là où elles sont. Il salue aussi la collaboration avec l'aumônerie du CHUV ainsi qu'une meilleure collaboration avec la MCI. Il est content et fier de travailler avec la paroisse.

Personne ne demande la parole et le rapport est passé au vote. L'assemblée approuve à l'unanimité le rapport du Conseil de paroisse. Elle est remerciée pour sa confiance.

#### B2.2. Comptes 2023 : explications - rapport des vérificateurs - discussion - décision sur la proposition de répartition de l'excédent des produits - adoption - décharge du conseil de paroisse

La présidente remercie encore chaleureusement Mme Christine Guex pour tout le travail précis et impeccable qu'elle accomplit pour tenir la comptabilité de la paroisse. Elle propose que l'assemblée adopte les différents points après la présentation du budget 2024.

M. Fabien Molines, trésorier, commence par remercier ses collègues du Conseil pour leur soutien sans faille en cette année difficile pour lui. Il remercie également les paroissiens pour leurs encouragements et Christine Guex pour sa patience et la qualité de son travail. Il présente les comptes. Il en commente l'évolution et précise que la paroisse est toujours en bonne santé financière. Le prêt FEDEC a été complétement remboursé et le subside de la FEDEC a passé de CHF 19'346.- à CHF 27'816.-. Après une attribution de CHF 232'000.- au fonds pour travaux futurs, le bénéfice brut s'élève à CHF 100'344.35. Après distribution à diverses œuvres pour un montant de CHF 100'000.-, le bénéfice net s'élève à CHF 344.35, montant viré sur le compte capital. Il n'y a pas de question.

La fiduciaire Favre et Perreaud SA a vérifié les comptes sans M. Alain Crotta qui était malade. En leur absence, c'est M. Fabien Molines qui fait la lecture du rapport des vérificateurs des comptes. Il n'y a pas de question.

Mmes Viviane Phan Van Ho et Christine Guex présentent et décrivent à l'assemblée de façon détaillée les propositions du Conseil pour la répartition du bénéfice qui a été élaborée par une commission du Conseil de paroisse et soumise à ce dernier avant approbation par l'Assemblée générale. Il y a deux enveloppes distinctes. La première de CHF 61'000.- pour des œuvres habituellement soutenues par la paroisse, avec une répartition de CHF 29'500.- pour des œuvres à l'étranger et de CHF 31'500.- pour des œuvres locales. Il y a encore une enveloppe de CHF 39'000.- pour des œuvres sollicitées en raison de la précarité actuelle. La répartition proposée est jointe en annexe au présent procès-verbal. Il n'y a pas de question.

#### **B3. Budget 2024**

M. Fabien Molines présente le budget 2024 qu'il commente brièvement. Il précise que le déficit de CHF 178'050.-, généré par des travaux de transformations de CHF 450'000.- est couvert par l'utilisation du fonds de rénovation en conformité de son affectation. La parole n'est pas demandée.

#### Adoption des différents points et décharge au Conseil de paroisse

- Décharge est donnée au Conseil de paroisse pour la gestion de l'année 2023 à l'unanimité, sans avis contraire, ni abstention.
- Les comptes 2023 et le rapport des vérificateurs des comptes sont approuvés à l'unanimité.
- Le budget est adopté à l'unanimité.
- La proposition de répartition des bénéfices est acceptée à l'unanimité.

#### **B4. Élections statutaires**

- Réélection d'un membre du Conseil de paroisse

Aucun mandat n'est à renouveler.

**La composition du Conseil de paroisse reste donc la suivante :**

**Christine Secrétan, présidente**  
**abbé Stefano Manfredi, curé modérateur**  
**Viviane Phan Van Ho, vice-présidente**  
**Fabien Molines, trésorier**  
**Niko Matic, membre**  
**Davide Picc, membre**

- Élection des vérificateurs des comptes

M. Alain Crotta est d'accord de renouveler son mandat si sa santé le permet. Mais il nous faut trouver une deuxième personne, car M. Perreaud et Mme Favre Perreaud ne se représentent pas. Aucun candidat pour secondar Alain Crotta ne se propose. L'Assemblée accepte de donner le mandat au Conseil de trouver des vérificateurs des comptes sans élection.

**B5. Immeubles**

M. Niko Matic, responsable des immeubles, informe l'assemblée qu'il n'y a pas eu de gros travaux pour les immeubles en 2023 contrairement aux années précédentes. Il aura beaucoup plus d'informations à donner l'année prochaine puisque plusieurs appartements vont être rénovés en 2024 et qu'il est prévu de gros travaux de réfection pour tous nos immeubles.

**B6. Fête paroissiale 2023 (résultats) et 2024 (date)**

La kermesse a eu lieu le 25 novembre 2023. La présidente profite de remercier chaleureusement les nombreux bénévoles, certains depuis de très nombreuses années, qui s'engagent pour que la fête soit une réussite. La répartition du bénéfice de CHF 11'350.- de la fête de paroisse 2023 est la suivante :

CHF 2'587.50 à Elles Entr'Aides  
CHF 2'587.50 à la Fondation le Petit Cœur  
CHF 2'587.50 à Ramer en Rose  
CHF 2'587.50 à l'Association Avense (Avenir enfants au Sénégal)  
CHF 1'000.- à la Soupe à l'Ours

La prochaine kermesse aura lieu le 23 novembre 2024.

**B7. Divers**

La date de la prochaine AG est fixée au 11 juin 2025.

**B8. Propositions individuelles**

Comme il n'y a pas de propositions individuelles, la présidente clôt la partie officielle en remerciant encore les personnes présentes pour leur participation à cette Assemblée et les convie à partager le verre de l'amitié préparé par Lorenzo qu'elle remercie également chaleureusement.

La séance est levée à 21h30.



Christine Secrétan  
Présidente